

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Période ou Exercice :
2015



Notre slogan : être utile à la communauté !



Le bien-être



SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ONG	4
ACTIVITES2015	5
I- HYDRAULIQUE : REPARATION DE POMPES VILLAGEOISES	6
1.1. CONTEXTE	6
1.2. REALISATIONS	7
1.3. IMPACT DE L'ACTION	9
1.4. PERENNISATIONDE L'ACTION	9
II- VOLET SANTE	10
 CHAPITRE 1 : LUTTECONTRE LE VIH SIDA	10
1. CONTEXTE	10
2. SERVICES OFFERTS	11
2.1- SERVICES DE PREVENTION	12
2.2- SERVICES DE TRAITEMENT	12
2.3- SERVICES DE SOINS,DE SOUTIEN ET D'APPROCHE FAMILLE	12
3. LES REALISATIONS	13
3.1- EXECUTION DU PROJET MOAYE	13
3.2-EXECUTION DU PROJET KENEYA	14
3.3-ACTIVITES CONSOLIDEES SUR LE VIH-SIDA	15
CONCLUSION	16
 CHAPITRE 2 : DISTRIBUTION DE MATERIELMEDICAL	18
1. CONTEXTE	18
2- BILAN DES DONS DE MATERIEL	18
2.1-DON DE MATERIEL MEDICAL AU CHU DE TREICHVILLE	19
2.2-DON DE MATERIEL AUX STRUCTURES SANITAIRES DU NORD	21
CONCLUSION	23
 CHAPITRE 3 : LUTTE CONTRE LA CATARACTE	25
1. CONTEXTE	25
2. REALISATIONS	28
2.1- BILAN DE LA CAMPAGNE OPHTALMOLOGIQUE N°1	28
2.2- BILAN DE LA CAMPAGNE OPHTALMOLOGIQUE N°2	30
2.3- BILAN DE LA CAMPAGNE OPHTALMOLOGIQUE N°3	31
3. IMPACT DE L'ACTION DE L'ONG	32
4. PERENNISATIONDE L'ACTION	33

ACHRONYMES

ARV : Antirétroviraux

CDC : Center for Disease Control and Prevention ou Centre de Contrôle et de Prévention des Maladies

CDV : Conseil de Dépistage Volontaire

CPN : Consultation Prénatale

CSAS : Centre Solidarité Action Sociale

EGPAF : Elisabeth Glaser Pediatric Aids Foundation

EP : Educateur de paire

OEV : Orphelin et Enfant rendu Vulnérable du fait du VIH

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONUSIDA : Programme commun des nations unies sur le VIH/sida

PLS/PHV : Programme de Lutte contre le Sida chez les Populations Hautement Vulnérables

PEPFAR : President Emergency Plan for Aids Releas

PSN : Plan Stratégique National

PTME : Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant

PVVIH : Personne Vivant avec le VIH

VIH : Virus de l'Immuno Déficience Humaine

1-PRESENTATION DE L'ONG

À la suite des difficultés liées à la crise de 2002 en Côte-d'Ivoire, les populations en particulier celles du nord avaient du mal à s'approvisionner en eau potable, avoir accès à des services de soins et à un minimum pour leur bien-être.

L'« ONG Sounyegnon » qui signifie « Le bien-être », est une organisation de Cadres du Nord qui a vu le jour le 27 Avril 2005 sous le récépissé de déclaration N°247/MEMAT/DGA/SDVA, lui conférant ainsi sa forme légale. Elle a pour objectif d'entreprendre toutes actions sociales et humanitaires visant à assurer le bien-être des populations en détresse. Généralement, elle s'engage dans toutes activités dans les domaines suivants :

- Promouvoir le développement local,
- Lutter contre la pauvreté en milieu rural,
- Faciliter l'accès des populations rurales aux soins et aux services de santé,
- Protéger et préserver l'environnement et la biodiversité,
- Promouvoir et défendre les droits humains, les droits des Enfants, des femmes et des jeunes.

L'ONG est constituée par 11 membres fondateurs qui exercent de hautes fonctions dans les organisations publiques et privées en Côte d'Ivoire et à l'étranger. Ce sont :

Monsieur DOGONI Souleymane, Directeur Général d'une Banque en Côte d'Ivoire,
Monsieur COULIBALY Ali, Professeur agrégé de médecine
Madame COULIBALY Sita Yépinin, épouse DOGONI,
Docteur COULIBALY Doulhourou, Fonctionnaire international auprès de l'OMS,
Maître SORO Adama, Avocat près du Tribunal d'Abidjan,
Monsieur COULIBALY Adama,
Monsieur DIRISSA Ndossolou, chef d'entreprise
Madame SORO Korotoumou,
Madame COULIBALY Filani Fanta, infirmière spécialisée en ophtalmologie à la retraite
Monsieur DOGONI Siriki Mnaguipari, gérant d'entreprise
Monsieur KONATE Lamma, Responsable radio.

Monsieur DOGONI Souleymane qui a réalisé une longue carrière dans la Banque, a été plusieurs fois distingué pour la qualité de sa gestion dans la profession bancaire et également dans le domaine de l'humanitaire. Il est médaillé Grand Or du travail et Chevalier du mérite de l'Ordre National de la Grande Chancellerie de Côte d'Ivoire. Il est le Président d'honneur exécutif du Conseil d'Administration et principal pourvoyeur en fonds de financement pour l'exécution des activités de l'ONG.

L'ONG Sounyegnon a son siège à Sinématali dans la Région du Poro, au Nord de la Côte-d'Ivoire. Elle possède une représentation à Abidjan Cocody Angré cité Blanche. Elle est équipée d'une Radio (SOUNGNON FM) et d'un Centre de santé en ophtalmologie (Centre KOUNADI) installés à Sinématali.

Le présent document retrace les activités menées par l'ONG Sounyegnon au cours de l'année 2015 dans la Région du Nord et à Abidjan.



Le personnel de l'ONG SOUNYEGNON

ACTIVITES 2015

HYDRAULIQUE

REPARATIONS DES POMPES HYDRAULIQUES VILLAGEOISES

1- CONTEXTE

Pour mémoire, les premières réalisations de l'ONG ont porté sur la réhabilitation des pompes hydrauliques villageoises dans la période de pleine crise (2007-2008), au moment où la pénurie d'eau se présentait avec beaucoup d'acuité.

L'ONG Sounyegnon avec l'appui des bailleurs (Fondation Western Union et Fondation Orange Côte d'Ivoire) avait réhabilité 101 pompes durant cette période, pour une population bénéficiaire de 29 864 personnes. L'eau source de vie et de santé, est la Priorité N°1 dans le Monde.

En raison de la normalisation de la situation sociopolitique du pays, l'État a repris les investissements liés à l'hydraulique humaine. De vastes opérations de réhabilitation des pompes à l'échelle nationale ont été réalisées ainsi que de nouveaux forages et raccordements, et l'édification de châteaux d'eau. Ainsi, la ville de Korhogo a été raccordée en 2013 au fleuve Bandama à partir de Sinématiali pour un coût de 4,5 milliards FCFA. De même, le programme d'hydraulique villageoise portant sur la construction de 500 forages de pompes à motricité humaine et le remplacement de 150 anciennes pompes, a été réalisé pour couvrir en eau potable les villages des départements de Tengréla, Boundiali, Ferké et Korhogo.



Aussi, la longue sécheresse que le pays vient de Connaitre a encore causé des assèchements de nappes phréatiques et des pénuries ; il faut relever que le secteur de l'eau a connu des retards d'investissement de plus de vingt ans en raison de la crise militaro-politique. Par ailleurs, le problème d'eau est une équation dynamique à résoudre car lorsqu'on répare les pompes de villages le problème semble résolu ; Cependant, si ces populations ne prennent pas la responsabilité de les maintenir, on revient à la case de départ. En conséquence, des populations continuent encore de parcourir chaque jour de longues distances à la recherche de cette denrée rare au Nord de la Côte d'Ivoire.

Bien que les besoins des populations soient multiformes, notre ONG a entrepris d'intervenir à nouveau dans le domaine de l'hydraulique villageoise de façon épisodique, selon les cas recensés et les ressources disponibles.



2-REALISATIONS

L'exercice 2015 a donc été marqué par des interventions sur le volet réhabilitation de pompes. Cela avait essentiellement pour but de procurer de l'eau potable à plusieurs ménages des villages du département de Sinématiali dont les pompes hors d'usage, ont été constatées par le PCA lors d'une visite terrain. Deux équipes ont ainsi été mises en place pour parcourir plusieurs villages du Département. Celles-ci ont identifiées 15 pompes défectueuses dans 10 villages.

Les coûts de réparation ont été évalués par type de pompe : le coût moyen de réparation d'une pompe de type ABI s'élève à 180 000 FCFA. Parmi les pompes défectueuses à réparer, ce modèle est le plus important en nombre. Quant aux pompes de type SATH et celles de type VERGNET, le coût moyen de réparation s'établit à 117 000 FCFA.

Le budget global de réparation a été estimé à 2 247 000FCFA, financé grâce aux cotisations levées auprès des membres de l'ONG. Une fois les fonds réunis, les réparations ont été exécutées dans la période du 20 au 26 octobre 2015.



Remplacement d'une pompe par les artisans réparateurs de L'ONG



Utilisation d'une pompe après réparation par l'ONG Sounyegnon

Tableau 1 : Répartition des dépenses de réparation par type de pompe

TYPE DE POMPES REPARÉES	QUANTITE	% TYPE DE POMPE	TOTAL DEPENSES	MOYENNE DEPENSES	% DEPENSES
VERGNET	2	13,33%	96 000	48 000	4,27%
SATH	3	20,00%	351 000	117 000	15,62%
ABI	10	66,67%	1 800 000	180 000	80,11%
TOTAL	15	100%	2 247 000	149 800	100%

Tableau 2 : Répartition des dépenses de réparation par village

VILLAGES BENEFICIAIRES	NOMBRE DE POMPES	DEPENSES EFFECTUEES	%
KAFONGO	1	82 000	3,6%
NAGORGO	2	165 000	7,3%
YEBEYONKA	3	676 000	30,1%
LOKOLI	1	153 000	6,8%
KONELEKA	1	176 000	7,8%
GBALEKAHA	2	424 000	18,9%
LEGBRELEKA	1	143 000	6,4%
NAGOUZINKA	1	99 000	4,4%
PESSIKAHA	2	242 000	10,8%
MINGUEKAHA	1	87 000	3,9%
TOTAL	15	2 247 000	100%

4-IMPACT DE L'ACTION

En 2015, 15 pompes hydrauliques ont donc été réparées dans 10 villages du département de Sinématiali sur fonds propres de l'ONG Sounyegnon. Celle-ci participe ainsi à sa manière, à améliorer les conditions de vie des populations et à leur éviter les conséquences sanitaires liées aux problèmes d'approvisionnement en eau potable.

Le nombre de bénéficiaires directs de cette action est estimé à 8 000 personnes. Elle aura sans doute des répercussions sur un plus grand nombre de populations, notamment celles des villages environnants qui n'ont pas encore accès à l'eau potable.

Selon la Direction de l'hydraulique rurale et périurbaine de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) relevant du Ministère des Infrastructures environ 300 forages de pompes hydrauliques sont à installer dans la Région du Nord et du Denguélé sur financement de la Banque Islamique de Développement avec le soutien de l'UMOA.

Les contrées relativement lointaines ne sont pas suffisamment couvertes et notre souci en tant que ONG nationale, est de contribuer à la réhabilitation et la réparation des pompes dans les localités démunies.

5-PERENNISATION DE L'ACTION

L'ONG veille au fonctionnement durable des pompes réhabilitées grâce à la réactivation des comités villageois d'entretien des ouvrages lors du passage des équipes de réparation.

En outre, les ouvrages réhabilités sont réceptionnés par les autorités villageoises et le comité d'entretien et de gestion.

Dans son approche de la gestion des pompes hydrauliques, l'ONG Sounyegnon a pris en compte la contribution obligatoire ; elle a aussi impliqué les autorités locales ainsi que les ménages, surtout des femmes, dans tout le processus pour une meilleure conservation des acquis.

SANTE

CHAPITRE I : LUTTE CONTRE LE VIH SIDA

1- CONTEXTE

L'ONG Sounyegnon a énormément œuvré depuis sa création en 2005, pour la lutte contre le VIH-SIDA en Côte d'Ivoire, d'abord par le soutien psychologique et social aux malades, puis à travers un combat pour la mise à disposition des antirétroviraux à tous les patients dépistés positifs, et aussi par la vulgarisation d'un ensemble de services de prévention de soins et de soutien aux PVVIH et à leurs familles, notamment les enfants victimes innocentes de cette pandémie. Aujourd'hui, 11 ans après, l'ONG garde le même objectif à savoir, contribuer activement à l'élimination du VIH-SIDA en Côte d'Ivoire.

Le VIH/Sida constitue l'une des premières causes de décès en Afrique de l'Ouest en général et en Côte d'Ivoire en particulier. Cette situation est liée au non accès à l'information, au comportement à risque des populations dans certaines zones du pays et à la stigmatisation endurcie au sein des populations.

L'ONG Sounyegnon s'est fixée comme ambition et devoir de tout mettre en œuvre pour soulager les populations du département. Elle dispose à Sinématiali d'un site propre qui comprend le siège, un centre de prise en charge des adultes où elle mène ses activités de lutte contre le VIH-SIDA en collaboration avec le centre de santé urbain de Sinématiali sous le financement du CSAS, de ALLIANCE-CI, du PAM et du EGPAF-CDC. Pour les départements de Sinématiali et de Ferkessédougou, les interventions de l'ONG sont menées à travers des organisations à base communautaire outillées pour la cause.

Le Gouvernement à travers le Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, a élaboré la Politique Nationale de Santé (PNS) et le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2012-2015. Ces documents tiennent compte des défis à relever par la Côte d'Ivoire en matière de santé dans la perspective de l'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Suite aux crises successives, la situation sanitaire qui était préoccupante, notamment dans la zone centre nord (Ex-zone CNO), s'est aggravée avec une morbidité et une mortalité élevées, et une recrudescence des pandémies tel que le sida.

Le Gouvernement, soutenu dans son action par les organisations communautaires nationales et avec l'appui des partenaires financiers et techniques, tente d'apporter des réponses urgentes et efficaces à cette situation sanitaire, spécifiquement à la problématique du VIH/sida du pays caractérisée surtout par un niveau encore élevé du taux de prévalence touchant en particulier la femme et l'enfant en milieu rural et plus particulièrement des régions du Nord.

Les actions menées par l'ONG Sounyegnon dans ce domaine au cours de l'année 2015, se présentent comme suit :

2- LES SERVICES OFFERTS

2.1-SERVICES DE PREVENTION

Les activités de Prévention VIH/sida sont mises en œuvre dans différents domaines d'action retenus au plan national, à savoir : la Communication pour le Changement de Comportement (CCC), le Conseil et Dépistage Volontaire (CDV), la Prévention de la Transmission Mère/Enfants (PTME) et la promotion du préservatif.

La stratégie de prévention consiste à identifier les populations cibles. Après cette identification, les relais communautaires (EP) organisent des séances de sensibilisation de proximité en direction des hommes et des femmes, pour un changement de comportement des populations.

Les personnes sensibilisées par les EP sont en général référées vers les centres de dépistage.



Les animatrices de l'ONG SOUNYENON lors d'une campagne

De façon spécifique, les femmes enceintes sensibilisées par les conseillers PTME dans la communauté sont référées vers les services de la PTME. Celles qui sont sensibilisées sur les sites PTME sont encouragées à entrer dans le processus de la PTME. A partir de ce niveau, le conseiller PTME prend les informations nécessaires afin de retrouver le ménage et sensibiliser le conjoint et les autres membres du ménage. Un accent particulier est mis sur la détection des femmes enceintes dans la communauté qui ne sont pas encore entrées dans le processus de la PTME. Il s'agit d'encourager ces femmes et leur entourage à faire suivre la femme enceinte dans un site de CPN.

Les conseillers CDV ne mènent pas d'activités de sensibilisation. Ils reçoivent les personnes référées par les EP. Ils font le counseling, le test de dépistage et donnent les résultats. Ils accompagnent souvent les EP lors des séances de dépistage en stratégie avancée.

2.2- SERVICES DE TRAITEMENT

L'ONG Sounyegnon met en œuvre la prise en charge « INTEGREE » de la pandémie du VIH/sida :depuis la sensibilisation aux soins et soutiens communautaires, en passant par le dépistage, le bilan initial (BI) et la prescription des ARV, le CSAS offre tous les services aux usagers dans le domaine du VIH. Les bilans biologiques sont régulièrement réalisés pour une meilleure prise en charge des usagers. Un circuit des patients a été clairement établi et affiché dans tous les bureaux pour faciliter la prise en charge des patients.

2.3- SERVICES DE SOINS,DE SOUTIEN ET D'APPROCHE FAMILLE

De façon générale, la prise en charge communautaire est assurée par les conseillers PVVIH/OEV. Elle cible les patients séropositifs durant l'exécution du projet, Les orphelins et

enfants vulnérables du fait du VIH/SIDA dont les parents sont pour la plupart enrôlés dans le projet, bénéficient également de soins et de soutien suivant les normes définies par le projet.

Les activités contractuelles se résument à la participation aux frais médicaux, octroi des kits alimentaires par le PAM, participation aux frais de scolarité, octroi de bourse pour la formation professionnelle et le soutien juridique.

L'approche famille est la particularité du CSAS. Elle consiste à impliquer toute la cellule familiale à partir d'un sujet indexé, pour un meilleur suivi de la personne vivant avec le VIH. Cette implication volontaire et éclairée permettra de connaître le statut de toute la cellule familiale pour une meilleure prise en charge.

3- LES REALISATIONS

Au titre de l'année 2015, L'ONG Sounyegnon a exécuté différents projets en partenariat avec :

- CSAS et Alliance Côte d'Ivoire dans le cadre du projet MOAYE,
- EGPAF et le PEPFA dans le cadre du projet KENEYA.

3.1-EXECUTION DU PROJET MOAYE

Le projet MOAYE est un projet de Alliance-CI/CSAS qui a pris en compte les volets Conseil et Dépistage Volontaire (CDV), prévention dans le cadre de la CCC, prise en charge de OEV, soins palliatifs de PVVIH, les femmes enceintes touchées et référées vers les sites PTME dans le département de Sinématiali sur financement Fonds Mondial.

Les activités ont été exécutées à 96% dans le respect du calendrier et du budget alloué au projet. Toutefois, quelques difficultés mineures rencontrées sont à signaler, dues notamment à l'adaptation des normes du bailleur aux réalités du terrain. La réticence des bénéficiaires craignant leur stigmatisation, a influencé l'exécution et les résultats du projet, ce qui a conduit à des écarts sur les lignes budgétaires visites à domicile, Appui à l'organisation et Appui aux frais de santé d'urgence.

Pour l'année 2015, l'ONG a distribué 33 903 préservatifs dont 12 492 pour femme et 21 411 pour homme. Le projet a permis à 1 292 personnes de bénéficier d'une éducation de proximité par nos éducateurs de pair sur le terrain sur la prévention du VIH-Sida dans le cadre de la communication par le changement de comportement (CCC). Ce sont 4 900 personnes qui ont été conseillées, testées et qui ont pris leurs résultats (CDV) et 144 personnes vivant avec le VIH (PVVIH) qui ont bénéficié de soins palliatifs. Le projet MOAYE a soutenu et pris en charge 213 orphelins et enfants vulnérables (OEV) et référées vers les PTME 589 femmes enceintes lors des séances de proximité.

Tableau 1 : Réalisations sur le Projet MOAYE - Ex. 2015

RÉCAPITULATIF DES AXES VIH-SIDA 2015		Nbre de PVVIH qui ont bénéficié de soins palliatifs	Nbre d'OEV qui ont bénéficié d'une prise en charge	Nbre de personnes ayant bénéficié d'une éducation de proximité pour la prévention CCC	Nbre de Conseil et Dépistage Communautaire CDV	Nbre de personnes conseillées testées et ayant pris leurs résultats	Nbre de femmes enceintes touchées lors des séances de proximités et référées vers les sites PTME	Nbre de préservatifs distribués	TOTAL
Age	Sexe								
0 - 09	F	-	58	-	-	-	-	-	58
	M	-	57	-	15	15	-	-	87
10 - 24	F	-	46	384	538	538	303	9 073	10 882
	M	1	52	893	717	717	-	11 415	13 795
25 - 49	F	103	-	-	1 577	1 577	286	3 419	6 962
	M	39	-	15	2 053	2 053	-	9 996	14 156
50 et +	F	-	-	-	-	-	-	-	-
	M	1	-	-	-	-	-	-	1
Total	F	103	104	384	2 115	2 115	589	12 492	17 902
	M	41	109	908	2 785	2 785	-	21 411	28 039
Total Réalisé	F+M	144	213	1 292	4 900	4 900	589	33 903	45 941
Objectif	F+M	188	220	1 284	6 128	6 128	564	26 168	40 680
Écart	F+M	- 44	- 7	8	- 1 228	- 1 228	- 25	7 735	5 261

Ce projet a bénéficié du financement PAM/Alliance-CI/ Fonds Mondial pour un montant total de 13 840 000FCFA en numéraire, dont 2 160 000 FCFA du PAM, 11 680 000 FCFA de Alliance-CI/Fonds Mondial et en vivres sur 12 mois à distribuer aux personnes bénéficiaires. Le nombre des bénéficiaires pour le volet insécurité alimentaire est de 14 personnes et celui des bénéficiaires du volet malnutrition s'élève à 11 personnes, soit un total de 25 personnes prises en charge par le PAM. Les dépenses effectuées par l'ONG se sont élevées à 13 325 330 FCFA.

Tableau 2 : Dépenses réalisées pour le compte du PAM dans le cadre du Projet MOAYE en 2015

Lignes des dépenses				
Libellé	Prévisions	Réalisations	Ecart	
Location de magasin	300 000	225 000	75 000	
Frais de gardiennage	720 000	540 000	180 000	
Rémunération du magasinier	960 000	720 000	240 000	
Frais de communication	180 000	135 000	45 000	
Total	2 160 000	1 620 000	540 000	
Financement du bailleur PAM/Alliance-CI/Fonds Mondial	2 160 000	1 620 000		

Tableau 3 ; Dépenses réalisées pour le compte du Fonds Mondial dans le cadre du Projet MOAYE

Lignes des dépenses	
Libellé	Montant
Séances de sensibilisation de proximité	180 000
Dépistages fixes et porte à porte	1 600 000
Activités de dépistage en stratégie avance	175 000
Supervision des EP CCC /PTME	784 000
Recherche des femmes enceintes perdues de vue	80 000
Visites à domicile	140 000
Soins et soutiens aux PVVIH	800 000
Frais de communication	80 000
Appui à l'organisation	493 000
Appui aux frais de santé d'urgence	1 181 335
Soutien en soins de santé à des OEV	1 861 000
Missions de supervision et de coaching	150 000
Appui au fonctionnement /Fournitures et consommables de bureau	419 620
Maintenance Moto	210 000
Assurance Moto	16 000
Carburant	274 000
Salaires du personnel	2 480 000
Appui au fonctionnement /Loyer, Electricité, téléphone et internet	781 375
Total Dépenses	11 705 330
Financement du bailleur CSAS/Alliance-CI/Fonds Mondial	11 705 330

3.2-EXECUTION DU PROJET KENEYA

EGPAF dans le cadre du projet KENEYAs'est intéressée au volet prévention des jeunes filles, des femmes mariées, divorcées et veuves dans les localités de Ouangolodou et de Ferkessédougou.Ce projeta bénéficié d'un financement de 1 158 000FCFAmobilisé auprès de EGPAF-CDCau cours de l'année 2015.

Les activités de sensibilisation, d'informations utiles sur les IST/VIH/SIDA et de prise en charge prévues, ont été entièrement réalisées. Sur un objectif de 1 000 personnes à atteindre, l'ONG a touché 1 070 personnes dont 551 femmes et 519 hommes, puis distribué 12 000préservatifs.

Tableau 2 : Dépenses réalisées pour compte de EGPAF-CDC dans le cadre du Projet KENEYA en 2015

Lignes des dépenses				
Libellé	Prévisions	Réalisations	Ecart	
Frais de transport (Superviseur + Educateur de Pair)	270 000	270 000	-	
Frais de carburant Equipe	30 000	30 000	-	
Rémunération (Superviseur + Coordonnateur + Comptable)	750 000	750 000	-	
Reprographie	30 000	30 000	-	
Fourniture de bureau	33 000	33 000	-	
Frais de communication Equipe	45 000	45 000	-	
Total	1 158 000	1 158 000	100%	
Financement du bailleur PEPFA-CDC	1 158 000	1 158 000		

3.3-ACTIVITES CONSOLIDEES SUR LE VIH-SIDA

Le bilan des différents projets exécutés par l'ONG Sounyegnon au cours de l'année 2015, peut être considéré comme satisfaisant selon les résultats récapitulés dans le tableau ci-après.

Bilan récapitulatif							
Bailleurs	Projets	Prévisions	Réalisations	Ecart	Cibles	%	Bénéficiaires
Fonds Mondial	MOAYE	12 847 800	11 680 330	1 167 470	Les populations du département de Sinématiali	91%	45 941
Fonds Mondial	PAM	2 160 000	1 620 000	540 000	Les populations du département de Sinématiali	100%	25
PEPFA-CDC	KENEYA	1 158 000	1 158 000	-	Les jeunes filles, les femmes mariées, divorcés et veuves des localités de Ouangolodou et Ferkessédougou	100%	1 070
Cumul	3	16 165 800	14 458 330	1 707 470	-	97%	46 973

Les bénéficiaires de ces projets ressortent pour un total de 46 973 personnes dont 45 941 pour le projet MOAYE, 25 pour le PAM et 1 070 pour le projet KENEYA. Le taux d'exécution des activités est en moyenne de 97%.

Au titre des dépenses effectuées, sur un montant total prévisionnel de 16 165 800FCFA, l'ONG a perçu un budget de 14 458 330FCFA.

Tableau récapitulatif des données VIH-SIDA de l'ONG Sounyegnon pour 2015

RÉCAPITULATIF DES AXES VIH-SIDA 2015		Nbre de PVVIH qui ont bénéficié de soins palliatifs	Nbre d'OEV qui ont bénéficiés d'une prise en charge	Nbre de personnes ayant bénéficié d'une éducation de proximité pour la prévention CCC	Nbre de Conseils et Dépistages Communautaires CDV réalisés	Nbre de personnes conseillées testées et ayant pris leurs résultats	Nbre de femmes enceintes touchées lors des séances de proximités et référées vers les sites PTME	Nbre de préservatifs distribués	TOTAL
Age	Sexe								
0 - 09	F	-	58	-	-	-	-	-	58
	M	-	57	-	15	15	-	-	87
1 0- 24	F	-	46	384	538	538	303	9 073	10 882
	M	1	52	893	717	717	-	11 415	13 795
25 - 49	F	103	-	-	1 577	1 577	286	3 419	6 962
	M	39	-	15	2 053	2 053	-	9 996	14 156
50 et +	F	-	-	-	-	-	-	-	0
	M	1	-	-	-	-	-	-	1
Total	F	103	104	935	2 115	2 115	589	12 492	18 453
	M	41	109	1 427	2 785	2 785	0	33 411	40 558
Total Réalisé	F+M	144	213	2 362	4 900	4 900	589	45 903	59 011
Total Objectif	F+M	188	220	2 284	6 128	6 128	564	26 168	41 680
Total Ecart	F+M	- 44	- 7	78	- 1 228	- 1 228	25	19 735	17 331

CONCLUSION

Les acquis issus des résultats obtenus dans les différents domaines du Conseil et Dépistage Volontaire (CDV), de la prévention dans le cadre de la CCC, de la prise en charge d'OEV, des soins palliatifs aux PVVIH, et du référencement des femmes enceintes touchées vers les sites PTME, ainsi que leur capitalisation dans les actions futures, sont un atout majeur dans la lutte contre les IST/VIH/SIDA dans le département de Sinématiali. Le sentiment de gêne et la stigmatisation des populations, surtout celles atteintes par la maladie, restent encore une réalité à combattre, nécessitant un renforcement des capacités des agents pour une meilleure adaptation aux réalités du terrain.

Les indicateurs liés à la prise en charge des OEV infectés n'ont pas été totalement atteints. Cette contre-performance résulte de la restriction même du projet MOAYE de CSAS, de ne prendre en charge que les OEV infectés. Ces personnes constituent une cible hautement vulnérable mais elles sont peu nombreuses dans le département. Cette contrainte a joué énormément sur l'utilisation des lignes budgétaires concernées, car non conformes aux réalités du terrain. En outre, le retard des approvisionnements prévus et la non mis à disposition des nouveaux guides financiers à temps, a pénalisé l'exécution des projets.

Néanmoins, CSAS et ALLIANCE réitèrent leur confiance à l'ONG Sounyegnon en reconduisant la convention de partenariat pour les activités de lutte contre le VIH-SIDA et la Tuberculose dans le département en 2016.

Par ailleurs, l'ONG Sounyegnon entreprend de lever plusieurs autres projets dans le département contribuant à l'éradication de ce fléau. Elle poursuivra ses interventions au cours de l'année 2016 en tenant compte des acquis et leçons apprises du passé en termes de gestion des OEV et PVVIH.

CHAPITRE II : DONS DE MATERIEL MEDICAL

1- CONTEXTE

Suite à la crise sociopolitique de 2002, la plupart des structures sanitaires du pays étaient inopérantes à cause des pillages de matériel qu'elles ont subis. Le district des savanes n'a pas échappé à ces évènements. Déjà en 2008 et 2009, l'ONG Sounyegnon avait mené une opération pour réhabiliter le Centre de santé urbain ainsi que le domicile de la sage-femme de Sinématiali, et distribuer des médicaments de première nécessité à Sinématiali et Korhogo.

En 2014, l'ONG a de nouveau acquis du matériel médical par l'entremise de son représentant basé en France et en partenariat avec une autre ONG internationale de nationalité Ivoirienne et Française (ONG ANEDOUO), en vue de l'offrir à différentes structures sanitaires publiques du Sud et du Nord de la Côte d'Ivoire.

Les dépenses effectuées pour l'acquisition du matériel sont résumées comme suit :

Coût de revient du matériel médical	
Libellé	Montant
Coût d'achat symbolique du matériel	15 000 000
Frais de transport Europe-Abidjan	5 185 984
Frais de transit	3 998 028
Frais de Douane Abidjan	800 000
Frais de transport et d'enlèvement Abidjan	400 000
Frais d'entretien et Emballage	525 000
Total Dépenses	25 909 012
Les sources de financement : cotisations de membres et personnes de bonne volonté	25 909 012

Ce matériel, constitué pour partie de matériel de seconde main d'un an d'utilisation, mais aussi de matériel neuf, a été acquis pour un montant forfaitaire grâce aux bons offices de notre représentant à Paris qui a pu convaincre les revendeurs du caractère humanitaire et social de ce projet. La valeur réelle du lot de matériel atteindrait la somme de 85 millions FCFA. Les cotisations des membres et celles des personnes de bonne volonté ont permis de couvrir toutes les charges de l'opération.

2-BILAN DES DONS DE MATERIEL

Les dons de matériel ont été attribués au CHU Treichville (région du Sud) et aux structures sanitaires du Nord dont le CHR de Korhogo, les Centres de Santé Urbains de Sinématiali et Kouto, et des structures Sanitaires Rurales du Département de Sinématiali basées respectivement à Sédiogo Sous-préfecture, Gbahakaha, Kagbolo Sous-préfecture.

2.1-DON DE MATERIEL MEDICAL AU CHU DE TREICHVILLE

Compte tenu de l'état de dégradation dans lequel se trouvaient les structures sanitaires du pays, le gouvernement ne pouvant pas tout faire à la fois en raison des nombreuses difficultés, a sollicité l'aide de certaines structures non gouvernementales qui l'ont soutenu. Ce soutien apporté par les organisations internationales et d'autres ONG locales a permis de mobiliser les ressources nécessaires pour renforcer les capacités des structures sanitaires.

C'est ainsi qu'après enquête auprès des structures sanitaires en vue d'obtenir des appuis, le Directeur Général du CHU de Treichville, le Professeur SANOGO Ibrahim a approché l'ONG Sounyegnon pour exprimer ses besoins d'équipement en matériel médical.

En réponse à cette requête, le CHU de Treichville a reçu de l'ONG Sounyegnon, le 7 Mai 2015 un ensemble de matériel pour blocs opératoires d'une valeur de 41 094 000 FCFA détaillé dans le tableau ci-après :

MATERIEL MEDICAL OFFERT AU CHU DE TREICHVILLE			
DESIGNATION	MARQUE	QUANTITE	MONTANT FCFA
Lavabos chirurgiens à détecteur de proximité	ANIOS	1	1 700 000
Lavabos chirurgiens à détecteur de proximité	ANIOS	1	1 700 000
Table d'anesthésie avec ventilateur	TEAMA ALYS N/S 280	1	5 500 000
Table d'anesthésie avec ventilateur	KONTRON ABT 4300	1	6 200 000
Table d'anesthésie avec ventilateur	KONTRON ABT 5100	1	6 500 000
Table d'anesthésie avec ventilateur	MONNAL D2	1	5 500 000
Pousse seringue électriques	GRASEBY 3100	2	470 000
Pousse seringue électriques	GRASEBY 3300	1	470 000
Electro-coagulateur	Coagulase	1	2 800 000
bistouri électrique avec chariot mobile	Lamidey Surgelec 408 B	1	3 700 000
Aspirateur de mucosité	MUCOUSTRAC	1	780 000
Aspirateur de mucosité	DEM	1	780 000
Thermo Soudeuse à non défilement	AMIS	1	735 000
Source de lumière froide Endoscopes rigide + fibre optique	JEB	1	640 000
Micromoteur avec accès à mains	TECHNOBOX	1	570 000
Moniteur de surveillance	KONTRON 3 paramètres (ECG; SPO2, PNI)	1	2 700 000
Tensiomètres électroniques	BP103 NC III	1	45 000
Tensiomètres électroniques	DATASCOPE ACCUTORR4	1	45 000
Négatoscope une plage		1	80 000
Transformateur pour micro moteur de Stomatologie	220v/12	1	25 000
Régulateur de vide		1	79 000
Humidificateur à oxygène		1	75 000
TOTAL			41 094 000

L'Administration du CHU de Treichville avec à sa tête le Directeur Général, a réceptionné ce matériel des mains de Monsieur El Hadj DOGONI Souleymane, Président d'honneur exécutif du Conseil d'Administration (PHECA) de l'ONG, entouré entre autres du Professeur COULIBALY Ali, Responsable du Département Santé de l'ONG Sounyegnon qui a présenté le matériel et ses caractéristiques techniques. Ce matériel a servi à l'équipement de 3 blocs opératoires sur les 5 blocs restants à réhabiliter et à équiper du CHU de Treichville. Sur les recommandations de l'ONG pour une utilisation effective de ce matériel, le DG du CHU de Treichville a promis d'en faire bon usage. A cet effet, un contrôle sera effectué par l'ONG tous les 6 mois.



Remise d'un échantillon du matériel médical au Directeur du CHU de Treichville (prof SANOGO Ibrahim) par le PCA de l'ONG SOUNYEGNON le 07 Mai 2015



Un échantillon du matériel médical offert au CHU de Treichville
le 07mai 2015

Il est bon de préciser qu'à cette cérémonie de remise de matériel au CHU de Treichville, l'occasion a été saisie par l'ONG Sounyegnon d'offrir en appui à la mutuelle des associations des cadres de Sinématiali (la MUDES WOMAWOGUI) un chèque de 500 milles francs CFA pour sa contribution à la construction de l'Institut de formation féminin de Sinématiali .

2.2-DON DE MATERIEL MEDICAL AUX STRUCTURES SANITAIRES DU NORD

Le 14 octobre 2015, sous le parrainage du Préfet du Département de Sinématiali, Monsieur BINI Koffi Etienne, l'ONG Sounyegnon a fait don de matériel médical à différentes structures dans le nord du pays qui lui ont adressé une note de sollicitation par le biais de leurs Mairies respectives.



Remise symbolique du matériel médical aux structures sanitaires du nord
(le 14 Octobre 2015 à Sinématiali)

Les lots du Centre Hospitalier Régional et ceux de l'hôpital Baptiste de Korhogo ont été réceptionnés par le 4ième adjoint au Maire, le Dr CISSE Mustapha porte-parole des bénéficiaires.

Le Maire de Sinématiali, Monsieur COULIBALY Nandoh a reçu le matériel affecté aux structures sanitaires du département Sinématiali, à savoir les Centres de Santé Rurale de Sédiogo, Gbahakaha et Kagbolo.

Monsieur KONE Donia, Maire de Kouto a reçu également un lot d'équipement pour le Centre de Santé Urbain de Kouto.

La valeur totale du matériel distribué dans laRégion duNord, est estimée à 20 459 500 FCFA, Le tableau suivant présente la description des lots et leurs affectations.

Aux noms des bénéficiaires, le Préfet du Département de Sinématiali parrain de la cérémonie et le 4ième Adjoint au Maire de Korhogo ont remercié de manière solennelle le PCA de l'ONG Sounyegnon pour cette autre réalisation sociale de haute valeur, en raison de la qualité haut de

gamme du matériel qui se situe au-delà des espérances. Ils ont salué l'acte qui vient à propos, en soutien à la politique de couverture maladie universelle du Chef de l'État.



Corps préfectoral de la remise de matériel médical aux structures sanitaires du nord



Allocution de M. Bini Koffi Etienne préfet du département de Sinématiali lors de la remise de matériel médicale aux structures sanitaires du nord

MATERIEL MEDICAL OFFERT DANS LA REGION DU NORD								
DESIGNATION	QTE	AFFECTATION						
		SINEMATIALI	GBAHAKAHA	KORHOGO	SEDIODO	KOUTO	KAGBOLO	H. BAPTISTE
Lits mécaniques	11	1		1		3	3	3
Lits électriques	8	2		4		1		1
Brancards mécaniques	5		1		1	1	1	1
Brancards électriques	2	1		1				950 000
Boites de sécurité	45	7	5	9	5	7	5	7
Fauteuils pour malades diarrhéiques	1			1				450 000
Fauteuils roulants	7	1	1	1	1	1	1	550 000
Portes sérum sur roues	7	1	1	1	1	1	1	17 000
Déambulateurs	4			2				175 000
TOTAL	90	13	8	20	8	14	11	16
								20 459 500



Démonstration du fonctionnement de lits électriques offerts aux structures sanitaires du nord



Lits électriques offerts aux structures sanitaires du nord le 14 octobre 2015

3-CONCLUSION

La réalisation de cette opération dans les régions Sud et Nord contribue à démontrer le caractère National de l'ONG Sounyegnon. Celle-ci a déjà mené par le passé des actions sociales au Centre et à l'Ouest.

Tous les bénéficiaires des dons en matériel, en ont apprécié l'utilité et l'opportunité. Ce matériel vient en effet combler le manque d'équipement des structures sanitaires, ce qui va améliorer le niveau de leur fonctionnalité et la qualité des services offerts aux populations.

Pour mémoire, l'ONG Sounyegnon a réhabilité en 2006 les logements des sages-femmes à Sinématiali en vue de leur offrir de meilleures conditions d'habitation et de travail. En 2007, elle a

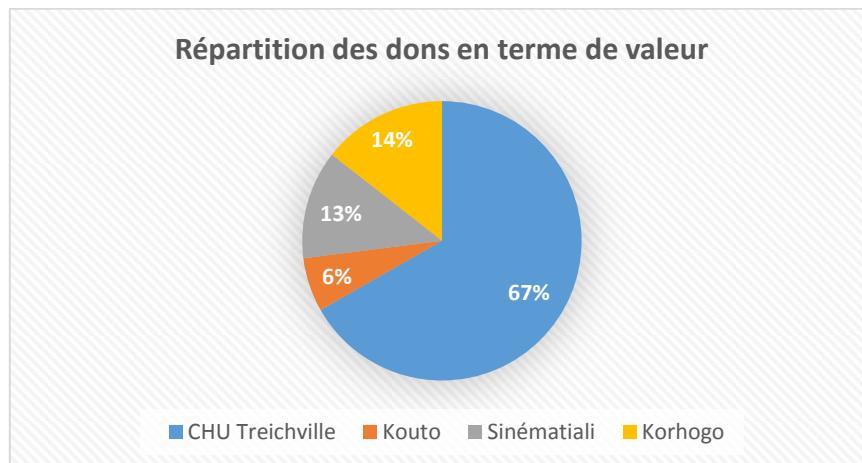
réhabilité le Centre de Santé Urbain de Sinématali fréquenté par plus de 157 000 habitants, qui était en ruine après la crise.

Afin d'étendre ses actions et faciliter de telles opérations à l'avenir, l'ONG envisage entreprendre des démarches auprès de certaines Ambassades (Japon, États-Unis, Inde...) en vue d'obtenir des aides matérielles et financières plus consistantes.

Sur une valeur globale de 61 553 500FCFA du matériel distribué, la région Sud a reçu pour 41 094 000FCFA de matériel et celle du Nord pour 20 459 500FCFA de matériel. Les détails donnés dans le tableau récapitulatif ci-après, démontrant l'engagement de l'ONG à élargir son champ d'action dans sa quête d'offrir du bien-être aux populations démunies.

Tableau récapitulatif des dons en matériel médical pour 2015

REGION	BENEFICIAIRE	VALEUR
SUD	Abidjan / CHU Treichville	41 094 000
NORD	Kouto	3 841 500
	Sinématali	7 744 500
	Korhogo	8 873 500
	TOTAL	61 553 500



CHAPITRE III : LUTTE CONTRE LA CATARACTE

1- CONTEXTE

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la cataracte est une maladie liée à l'âge ; elle est la première cause de cécité dans le monde (48%), soit environ 20 millions de personnes. La cataracte se manifeste par l'opacification du cristallin ; elle ne se prête généralement pas à la prévention, mais il existe actuellement un mode de traitement chirurgical qui permet de rétablir une vision normale chez une forte proportion de personnes atteintes.

Le constat de l'OMS est que dans les pays les moins développés et en particulier en Afrique au sud du Sahara, les causes de cécité évitables sont essentiellement la cataracte (50%), le glaucome (15%), les opacités cornéennes (10%), le trachome (6,8%), les cécités de l'enfant (5,3%) et l'onchocercose (4%). Dans le monde, les personnes vivent de plus en plus longtemps et de ce fait, le nombre de personnes atteintes de cataracte augmente. Les nouvelles données de 2014 basées sur la population mondiale, ne montrent globalement que peu d'amélioration de la situation au cours de ces dernières années.

La cataracte, est une maladie invalidante pour ses victimes, parce qu'elle les rend dépendantes des autres. Celles-ci deviennent des charges sociales et économiques pour leurs parents, car la maladie les rend inactifs et improductifs. Psychologiquement la cataracte est dramatique car elle conduit parfois au suicide pour certaines personnes qui ont du mal à accepter leur cécité.

Sur ce constat alarmant, l'ONG Sounyegnon a organisé en 2013 une campagne foraine de consultation ophtalmologique dans le département de Sinématiali. Cette campagne a révélé de nombreux cas de maladies récurrentes des yeux au niveau de la population avec un développement des traitements traditionnels peu efficaces qui ont détruit les yeux de plusieurs personnes .L'équipe de spécialistes en ophtalmologie et en onchocercose a enregistré 1 159 malades et distribué des médicaments de première nécessité gratuitement aux patients, acquis sur fonds propres.

Pathologies	Nombre	%
Cataracte hyper mûre	85	7
Cataracte unilatérale	110	9
Cataracte évolutive	226	19
Cataracte congénitale	1	0
Glaucome	114	10
Glaucome congénital	01	0
Conjonctivite allergique	274	24
Sècheresse oculaire	58	5
Amétropie	204	18
Uvéite	02	0
Kéatite ponctuée superficielle	09	1
Panophtalmie	01	0
Staphylome	01	0
Colobome de l'Iris	01	0
Pterygion	47	4
Entropion trichiasis	02	0
Phtisie bulbaire	01	0
Choroidose myopique	07	1
Maculopathie	08	1
Séquelle onchocercose	07	1
Total	1 159	100

Les consultations ont permis de répartir les maladies décelées comme suit :

Cataracte	Conjonctivites allergiques	Amétropie	Glaucome	Sécheresse oculaire	Pterygion	Diverses pathologies	Total
422	274	204	115	58	47	39	1 159
36%	24%	18%	10%	5%	4%	3%	100%

Sur les 422 cas de cataractes, 85 cas (20%), devaient être opérés urgemment afin d'éviter des complications post-opératoires et le recours aux traitements traditionnels dangereux. Deux cent quatre-vingt-six (286) malades souffrant de pathologies oculaires non urgentes ont reçu un traitement au cours de la consultation, offert par l'ONG. Ceux souffrant de maladies urgentes graves ont été orientés vers Korhogo, seul centre spécialisé de la région.

Après un tel état des lieux, l'ONG Sounyegnon a décidé d'élaborer un plan de lutte contre la cataracte dans la région du Nord. En l'absence de structure spécialisée autre que le Service d'ophtalmologie du Centre Hospitalier Régional de Korhogo, le seul centre spécialisé mais non fonctionnel en chirurgie oculaire pour les régions administratives du PORO, de la BAGOUE et du TCHOLOGO ; En conséquence, l'ONG SOUNYEGNON a décidé d'édifier en 2014 un Centre de Santé Ophtalmologique dénommé KOUNADI à Sinématali. Les coûts de réalisation et d'équipement partiel ont été financés par les ressources propres de membres de l'ONG à hauteur de 40 millions FCFA.



Le Centre KOUNADI dispose d'un bloc opératoire et d'une salle d'observation. Il est prévu être doté en Avril 2016 d'un microscope opératoire acquis grâce à un don de la LONACI (Loterie Nationale de Côte d'Ivoire). Toutefois, l'ONG demeure encore à la recherche de financement additionnel pour l'équipement complémentaire du centre afin de le rendre plus opérationnel et de permettre un fonctionnement permanent eu égard de la forte demande déjà enregistrée.

Afin de mener à bien son plan de lutte contre la cataracte, l'ONG Sounyegnon s'est associée à une structure spécialisée, le Centre Méthodiste Ophtalmologique Bartimée de Dabou. Cela a été matérialisé par une convention de partenariat signée le 14 Septembre 2014, aux termes de laquelle le Centre Ophtalmologique Bartimée s'engage à :

- Déplacer à la demande son unité mobile à Sinématali pour des séances d'opération chirurgicale de cataracte, moyennant des tarifs préférentiels ;
- Fournir son expertise en matière de conseils, d'encadrement, d'accompagnement et de renforcement des capacités du personnel du Centre Ophtalmologique KOUNADI de Sinématali ;
- Aider à la détection et au recrutement des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du centre ophtalmologique de l'ONG ;
- Parrainer le centre ophtalmologique KOUNADI auprès des autorités sanitaires et administratives pour l'obtention d'autorisations requises ;

-Mettre le centre ophtalmologique KOUNADI en contact avec les fournisseurs, et/ou lui fournir des intrants de base nécessaires à la chirurgie de la cataracte selon ses capacités et ses tarifs ;

-Effectuer également dans la mesure de la possibilité, des missions foraines pour le compte du centre ophtalmologique de l'ONG Sounyegnon.

Pour sa part, L'ONG Sounyegnon concède au Centre d'Ophtalmologie Méthodiste Bartimée de Dabou l'exécution des actes médicaux en utilisant son propre plateau technique ou ceux de son réseau. En outre, elle concède au Centre Bartimée l'utilisation des installations du Centre Ophtalmologique KOUNADI comme cadre d'intervention de ses spécialistes lors de leurs déplacements et séjours à Sinématali.



Selon les statistiques de l'OMS, les maladies oculaires sur la population mondiale représentent 0,579% dont 50% de cataracte).

Estimation de la population malade de la cataracte dans le département de Sinématali selon les statistiques de l'OMS		Populations totales	Total Maladies Oculaires	Cataracte lié à l'âge	Cataracte évitable
Mondiale	Nombre	7 200 000 000	41 666 667	20 000 000	10 000 000
	%	-	0,579%	48%	50%

Sur la base des données de l'échantillon de la campagne foraine de consultation, l'ONG Sounyegnon a établi un taux de prévalence de la cataracte de 1,977%, pour le département de Sinématali.

Evaluation du taux de prévalence de la cataracte dans le département de Sinématali selon les estimations de l'ONG		Population totale	Total Maladies Oculaires	Cataracte lié à l'âge	Cataracte évitable
Sinématali RGPH	Nombre	58 612	1 159		422
	%	-	1,977%		36,41%

En référence au taux de prévalence du département de Sinématiali, les estimations de la population souffrante de la cataracte pour la Région des Savanes sont déterminées comme suit :

Evaluation de la population malade de la cataracte dans le District des Savanes selon les estimations l'ONG	Maladies Oculaires			Cataracte évitable			
	Âge	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Région du District des Savanes RGPH]0 - 20]	858	1 526	2 384	312	555	867
]20 - 50]	2 540	4 516	7 057	924	1 643	2 567
]50 - +70]	8 033	14 281	22 314	2 922	5 195	8 117
	Total	11 432	20 323	31 755	4 158	7 392	11 551

Sur l'ensemble du District des Savanes qui manque de structure sanitaire spécialisée pour le traitement de la cataracte, la population globale des malades atteindrait le nombre de 11 551 personnes.

2- LES REALISATIONS

Le centre KOUNADI depuis sa création, a mené trois campagnes ophtalmologiques de traitement et de lutte contre la cataracte : la première en Novembre 2014, la seconde en Avril 2015 et la troisième en Novembre 2015.

Dans le cadre de l'exécution de la convention de partenariat signée avec le Centre Méthodiste Ophtalmologique Bartimée, une unité mobile d'ophtalmologie s'est rendue à Sinématiali à l'occasion de chacune de ces campagnes pour opérer les malades de la cataracte.

L'accueil est organisé suivant un calendrier opératoire qui permet à chaque patient de savoir d'avance la date de son passage. Les malades opérés sont maintenus en observation au centre KOUNADI. Ils ne rentrent chez eux que sur décision du médecin traitant. Après le départ de l'unité mobile, les malades sont suivis par l'équipe médicale du centre KOUNADI animée par Madame COULIBALY Filani, infirmière spécialisée en ophtalmologie pendant une semaine. Elle passe ensuite toutes les deux semaines au centre de santé ophtalmologique KOUNADI pour les contrôles de guérison post-opératoires.

2.1- BILAN DE LA CAMPAGNE OPHTALMOLOGIQUE N°1

La première opération s'est déroulée du 14 au 17 Novembre 2014 ; elle a enregistré une grande affluence de la population. Sur 86 cas de cataracte opérés, n'a compté 6 jeunes, 19 adultes et 61 personnes âgées de plus de 50 ans.

<u>Campagne n°1 : Répartition des patients traités par âge et sexe</u>				
Âge	Femme	Homme	Total	%
] 0-20]	2	4	6	7,0%
] 20-50]	8	11	19	22,1%
] 50- +70]	22	39	61	70,9%
Total	32	54	86	100%
%	37,21%	62,79%	100%	-

À travers ce tableau, on peut constater une forte proportion de malades chez les hommes (62,79%) que chez les femmes (37,21%). En outre, le constat de l'OMS se confirme par un taux de prévalence plus élevé de la cataracte chez les personnes âgées (70,9%).

Les coûts de l'opération se sont élevés à 9 327 320 FCFA. Le financement a été assuré par divers dons reçus de personnes et d'organismes privés, dont la Fondation PETROCI à hauteur de 8 000 000 FCFA et la Mutuelle WOMAWOGUI à hauteur de 1 350 000 FCFA. Le Bilan récapitulatif des ressources et leurs utilisations pour cette campagne ophtalmologique, est détaillé dans le tableau ci-après.

Bilan de la Campagne ophtalmologique n°1 de lutte contre la cataracte du 14 au 17 Novembre 2014	
DÉPENSES	
Libellé	Montant
Paiement facture Bartimée pour 86 opérés x 60 000 F	5 160 000
Sonorisation et transport	58 000
Communication	150 000
Sachets d'eau et boissons	50 000
Carburant véhicule liaison et moto	70 000
Enveloppes aux groupes de danses	150 000
Location de Chaises et bâche	110 000
Transport de chaises et bâches	15 000
Acide muriatique	5 000
Scotch	500
Achat de tissus et confection de blouses	174 400
Location de matériel ophtalmo	75 000
Location de camion et transport de matériel	527 000
Primes au personnel médical (Aides-soignantes)	120 000
Hébergement	192 000
Restauration personnel médical	158 800
Achat de 150 lunettes pharmaceutiques pour dons	1 500 000
Achat de médicaments et intrants	621 620
Primes aux personnels médicaux (infirmières et sages-femmes)	100 000
Mains d'œuvre diverses	90 000
Total Dépenses	9 327 320

RECETTES	
Libellé	Montant
Divers règlements des patients 86 opérés x 12 200 F	1 050 000
Subvention Fondation PÉTROCI	8 000 000
Appui financier de Coulibaly Fadika Fatou	140 000
Appui financier de Soro Drissa Ndossolou	1 000 000
Subvention Mutuelle Womawogui	1 350 000
Total Recettes	11 540 000
RÉSULTAT (Excédent trésorerie à reporter)	2 212 680

2.2- BILAN DE LA CAMPAGNE OPHTALMOLOGIQUE N°2

Lors de cette campagne qui s'est étalée du 19 au 25 Avril 2015, on a enregistré une baisse du nombre des patients à cause de l'absence de subventions ou d'appuis financiers reçus ; ce qui a amené la majorité des patients à payer un tarif social.

Le nombre de personnes opérées s'est élevé à 54 patients dont 5 jeunes, 7 adultes et 42 personnes âgées, tel qu'il ressort du tableau suivant.

Campagne n° 2 : Répartition des patients traités par âge et sexe				
Âge	Femme	Homme	Total	%
] $0-20]$	3	2	5	9,2%
] $20-50]$	4	3	7	13%
] $50- +70]$	17	25	42	77,8%
Total	24	30	54	100%
%	44,44%	55,56%	100%	

On peut encore relever de ce tableau, la forte proportion de malades chez les hommes (55,56%) contre 44,44% chez les femmes. Les personnes âgées représentent 77,8% des patients traités.

L'opération de la seconde campagne ophtalmologique a coûté en tout 4 463 800 FCFA. En l'absence de soutien financier extérieur, elle a été financée d'une part, par le report de l'excédent de trésorerie dégagé sur la première campagne (2 212 680 FCFA) et d'autre part, par les recettes provenant de la participation des patients aux frais de traitement pour un montant total de 4 050 000 FCFA. Le Bilan financier récapitulatif de la deuxième campagne ophtalmologique se présente comme suit :

Bilan de la Campagne ophtalmologique n° 2 de lutte contre la cataracte du 19 au 25 Avril 2015	
DÉPENSES	
Libellé	Montant
Paiement facture Bartimée pour 54 opérés X 60 000 F	3 240 000
Sonorisation + transport	58 000
Communication	150 000
Sachets d'eau et boissons	50 000
Carburant véhicule liaison + moto	70 000
Riz pour les groupes (Dons)	87 500
Enveloppes aux groupes de danses	40 000
Location de Chaises et bâche	110 000
Transport de chaises et bâches	15 000
Location de matériel ophtalmo	75 000
Primes aux personnels médicaux (Aides-soignantes)	67 500
Acide muriatique	3 000
Hébergement	192 000
Restauration	158 800
Primes aux personnels médicaux (infirmières et sages-femmes)	100 000
Main- d'œuvre diverse	47 000
Total Dépenses	4 463 800
RECETTES	
Libellé	Montant
Divers règlements des patients : 54 opérés x 75 000 F	4 050 000
Excédent trésorerie reporté	2 212 680
Total Recettes	6 262 680
RÉSULTAT (Excédent trésorerie à reporter)	1 798 880

2.3- BILAN DE LA CAMPAGNE OPHTALMOLOGIQUE N°3

La troisième campagne de traitement de la cataracte s'est déroulée du 18 au 24 Novembre 2015. Le nombre des patients reçus et opérés est remonté à 85 personnes réparties comme suit :

Campagne n° 3 : Répartition des patients traités par âge et sexe				
Âge	Femme	Homme	Total	%
] $0-20]$	1	5	6	7,1%
] $20-50]$	6	18	24	28,2%
] $50- +70]$	18	37	55	64,7%
Total	25	60	85	100%
%	29,40%	70,56%	100%	-

L'opération de cette dernière campagne dont le coût de réalisation s'est élevé à 6 741 100FCFA, n'a pas non plus bénéficié de soutien financier extérieur. Elle a été financée essentiellement par le report de l'excédent de trésorerie issu de la deuxième campagne (1 798 880 FCFA), par les recettes provenant de la participation des patients aux frais de traitement pour un montant total de 4 597 715 FCFA et par les cotisations exceptionnelles des membres de l'ONG pour

1 829 000FCFA. Le Bilan financier de la troisième campagne ophtalmologique est présenté dans le tableau ci-après.

Bilan de la Campagne ophtalmologique n° 3 de lutte contre la cataracte du 18 au 24 Novembre 2015	
DÉPENSES	
Libellé	Montant
Payement facture Bartimée pour 85 opérés x 60 000 F	5 100 000
Sonorisation et transport	58 000
Nettoyage	20 000
Communication	150 000
Sachets d'eau et boissons	56 000
Carburant véhicule liaison et moto	90 000
Riz pour les groupes (Dons)	87 500
Enveloppes aux groupes de danses	70 000
Transport des femmes de Ouollo	57 500
Condiments	50 000
Location de Chaises et bâche	110 000
Transport de chaises et bâches	15 000
Achat de tissus et confection de blouses	4 900
Punaises	600
Réparation de lits	5 000
Location de matériel ophtalmo	75 000
Réparation de bâches	7 000
Primes aux personnels médicaux (Aides-soignantes)	67 500
Scotch	1 000
Acide muriatique	5 000
Hébergement	192 000
Restauration	158 800
Primes aux personnels médicaux (infirmières et sages-femmes)	100 000
Remboursement non opérés	210 000
Pointes aciers	300
Main d'œuvre	50 000
Total Dépenses	6 741 100
RECETTES	
Libellé	Montant
Divers règlements des patients du 26/04/2015 au 30/11/2015	4 597 715
Vente de médicaments et intrants	635 000
Dons de bonnes volontés	1 829 000
Excédent trésorerie reporté	1 798 880
Total Recettes	8 561 715
RÉSULTAT	
	1 820 615

Par le report successif des résultats antérieurs positifs depuis la réalisation de la première campagne, le bilan financier au terme de la troisième campagne dégage un excédent de

trésorerie. Cet excédent sera affecté à l'acquisition d'équipements complémentaires pour le centre ophtalmologique KOUNADI.

3-IMPACT DE L'INTERVENTION DE L'ONG

Sur les trois campagnes de traitement et de lutte contre la cataracte menées par le l'ONG Sounyegnon dans le Département de Sinématiali, le Centre KOUNADI a reçu et traité en tout 225 malades opérés, dont 144 (64%) hommes et 81 (36%) femmes. En outre, plus de 800 autres malades légers ont reçu des soins médicaux.

Récapitulation des patients opérés au cours des 3campagnes de traitement				
Âge	Femme	Homme	Total	%
] 0-20]	6	11	17	7,5%
] 20-50]	18	32	50	22,2%
] 50- +70]	57	101	158	70,2%
Total	81	144	225	100%
%	36%	64%	100%	-



L'impact des actions menées par l'ONG Sounyegnon à travers ces campagnes se situent à plusieurs niveaux :

- Les populations directement bénéficiaires : ce sont en tout 255 personnes qui ont été traitées et guéries de la cataracte et qui ont repris leurs activités économiques agricoles ou commerciales ;
- Le Centre ophtalmologique KOUNADI nouvellement créé exprime un besoin réel de d'insuffisance d'infrastructures de lutte contre la cataracte dans la région des Savanes ;
- La synergie des actions : l'ONG Sounyegnon œuvre à fédérer les actions des donateurs de bonne volonté et à impliquer les autorités administratives et villageoises pour l'amélioration de la situation sanitaire de la région, avec la collaboration du Centre Bartimée de Dabou ;
- Grâce aux divers soutiens financiers, les tarifs du Centre KOUNADI sont fixés au forfait social de 85 000 FCFA à titre de participation des patients aux frais de traitement, contre plus de 150 000 FCFA ailleurs auxquels s'ajoutent les charges de déplacement et de séjour pour les villes de Bouaké ou d'Abidjan.
- Le Centre emploie du personnel médical (aides-soignants, garçons et filles de salle, etc.) ; il offre ainsi des emplois aux populations locales.

5-PERENNISATIONDE L'ACTION DE L'ONG

Plusieurs facteurs favorisent la pérennisation du projet :

Lors de l'exécution de la première campagne, l'ONG a bénéficié de la collaboration du District Sanitaire du Nord. L'implication des autorités gouvernementales de la Santé est un grand soutien aux actions de l'ONG.

Ensuite, le taux de fréquentation du Centre Ophtalmologique KOUNADI par la population de Sinématiali et aussi par celle venue d'ailleurs (départements et pays limitrophes) est un indicateur favorable pour la poursuite de la lutte contre la cataracte dans la région des Savanes.

La série des campagnes réalisées a démarré avec la gratuité des opérations et des dons de 150 paires lunettes pharmaceutiques ; cela a mobilisé beaucoup de monde. Le passage progressif de la gratuité au paiement d'un tarif social de 65 000FCFA puis plafonné à 85.000 FCFA, n'a pas véritablement influencé le nombre de patients qui ont continué de fréquenter le centre de l'ONG.

La réalisation du Centre Ophtalmologique KOUNADI vise à pérenniser l'action de lutte contre la cataracte dans la région du Nord en permettant un fonctionnement permanent et un accès facile aux soins de qualité et à moindre coût.

C'est pourquoi, l'ONG Sounyegnon envisage de mettre en place des mécanismes pour la recherche de sources de financement afin d'assurer la poursuite des actions en faveur des populations démunies. A ce titre, l'ONG prévoit la création d'un fonds de lutte contre la cataracte.

Nous remercions tous les partenaires qui nous ont soutenus dans la réalisation de ces différentes activités.



De gauche à droite, les maires de Kouto (M. KONE Doniah), de Sinématali (M. COULIBALY Nandoh) juste derrière eux le 4^{ème} adjoint au maire de Korhogo (Dr CISSE Moustapha) puis le pca de l'ONG SOUNYEGNON (El Adj Souleymane DOGONI), le Préfet du dpt de Sinématali (M.BINI Koffi Etienne), M. Patrice GNINANKAN (cadre de Sinématali) tous soutenus par le corps Préfectoral et le CB



RADIO Soungnon fm

La Radio au service de la communauté 89.100 Mhz



SINEMATIALI

"Etre utile à la communauté pour l'amour de Dieu"

+225 36 86 61 34 - www.sounyegnon.org - wwwinfo@sounyegnon.org



"Etre utile à la communauté"



La Radio au service de la communauté 89.100 Mhz

"PAUVRETE, RICHESSE DES NATIONS! POURTANT UN PAYS RICHE DEVRAIT ETRE UN PAYS SANS PAUVRE"

(+225) 36 86 61 34 - www.sounyegnon.org - wwwinfo@sounyegnon.org



"Etre utile à la communauté"



La Radio au service de la communauté 89.100 Mhz

"LES CHOSES QUI ONT PLUS DE VALEUR SONT CELLES QUE NOUS AVONS DONNEES A AUTRUI"

(+225) 36 86 61 34 - www.sounyegnon.org - wwwinfo@sounyegnon.org



"Etre utile à la communauté"



La Radio au service de la communauté 89.100 Mhz

"NOUS CULTIVONS LE BONHEUR POUR SOULAGER LES OUBLIES DES "BROUSSES"."

(+225) 36 86 61 34 - www.sounyegnon.org - wwwinfo@sounyegnon.org



Récépissé de Déclaration d'Association

N°247/MEMAT/DGAP/DAG/SDVA du 27 Avril 2005

Siège: CocodyAngré Cité Blanche Boulevard

Latrille - 06 BP 1869 ABIDJAN 06

Représentation d'Abidjan: Tél : (225) 22 42 02 56

Siège de Sinématiali: Tél : (225) 36 86 61 34

Site: www.sounyegnon.org

E-mail: radiosoun@sounyegnon.org